

Spa-info.be

Accueil extra scolaire



SEMAINE SANS TABAC
DIABOLO MANOUES



DOSSIER TABAC



Le bulletin communal d'information de Spa

présenté par l'Administration communale en collaboration avec l'Office du Tourisme et le Centre Culturel

»» SOMMAIRE ««

- ACTUALITÉS COMMUNALES :
 - "Spa Ville lumière" : paris réussis
 - Fête du personnel communal
 - Forem conseil : aide aux indépendants et aux entreprises
 - Urbanisme : enseignes, antennes paraboliques et panneaux solaires
 - Environnement : enquête auprès du public
 - L'actualité du Centre culturel
 - Agenda des manifestations et activités : programme de l'hiver au printemps 2006
 - La Bibliothèque communale : source de découverte
 - Actualités "jeunesse"
- COUP DE PROJECTEUR SUR LA SEMAINE CONTRE LE TABAC

2 MODULES

D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

En partenariat avec le FOREM, l'a.s.b.l. AID' Emploi propose deux modules gratuits de sept semaines de formation aux demandeurs d'emploi âgés de 18 à 40 ans. Les cours collectifs accueillent les stagiaires (9 personnes au maximum). La formation a lieu au Waux-Hall

(rue de la Géronstère 10 à Spa) de 9h00 à 15h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Chaque module comprend un stage en entreprise.

La première session se déroule du lundi 6 février au vendredi 7 avril. La seconde, du lundi 24 avril au mercredi 21 juin.

Info & inscription : Stéphanie Bradfer, 0472.30.11.48 ou s_bradfer@yahoo.fr

- ÉDITRICE RESPONSABLE :

Marie-Paule Forthomme, Secrétaire communale, rue de l'Hôtel de Ville, 44 - B 4900 - Spa (087.79.53.60 - secretariat@villedespa.be)

- RÉDACTEUR EN CHEF : Hugues Pierre Lesuisse (087.79.53.70 - jst@villedespa.be)

- IMPRESSION ET GRAPHISME : Sabel Print-Dison - 087.31.28.47 info@sabelprint.be

- NOMBRE D'EXEMPLAIRES : 5.800

- RÉGIE M : 087.33.75.53

- DISTRIBUTION : La Poste en toutes-boîtes et disponible dans certains lieux publics.

- Ce numéro est également disponible tout le trimestre au format numérique (pdf) sur le site officiel de la Ville de Spa :

WWW.SPA-INFO.BE

Toute reproduction de texte et/ou d'image est strictement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditrice. La Ville de Spa décline toute responsabilité à propos des informations présentes dans les encarts publicitaires.

Fête du personnel communal

Chaque année, les autorités communales invitent tous les membres des services communaux à la présentation de leurs bons vœux pour la nouvelle année. La cérémonie 2006 s'est déroulée le vendredi 13 janvier au Salon Bleu du Casino. Un hommage particulier a été porté à Jacqy Deum, décédé le 14 mai 2005. À la suite des discours, les quatre personnes admises à la retraite en 2005 étaient mises à l'honneur.

Dans les années '60, **M. Decerf** a fait partie de l'orchestre qui jouait au Casino et qui se produisait en saison dans le parc de 7 heures. Dans le courant de l'année scolaire '66/'67 il effectue un intérim en qualité de professeur d'instruments à anche à concurrence de deux heures par semaine à l'Académie de Spa. Mais c'est en 1979 qu'il est engagé en qualité de professeur de flûte. Cette fonction, il l'a exercée jusqu'au 30 juin 2005. C'est pourtant à la gendarmerie qu'il a fait carrière, alors qu'il a mené ses activités de professeur en parallèle.

Albert Lomba a été engagé en septembre 1971 en qualité de professeur de violon. Cette discipline, il l'a enseignée, avec la guitare, jusqu'au 31 août 1978.

À partir du 1er septembre 1978, il a exercé la fonction de directeur de l'école de musique.

À la suite de la fusion entre l'école de musique et l'école des arts et métiers, il a été nommé au 1er septembre 1998, Directeur de la nouvelle Académie, appelée désormais Académie René Defossez. Cette tâche, il l'a assumée jusqu'à sa mise à la retraite au 31 juillet 2005.

En parallèle et jusqu'au 31 août 1999, il a exercé les fonctions de professeur de français à l'Institut polytechnique de Verviers.

Pierre Gendarme est entré en fonction en octobre 1966 en qualité d'instituteur primaire. Le 1er septembre 1979 il est nommé en qualité

de chef d'école. En dehors de l'école communale, il s'est énormément impliqué dans la vie du village. En parallèle de ses fonctions, Pierre Gendarme a participé activement à l'organisation de nombreuses manifestations spadoises.

Absente de la cérémonie, Madame **Nadia Verriest** a néanmoins été honorée. Elle a été engagée en septembre 1979 en qualité de dame d'entretien à mi-temps pour l'entretien des écoles artistiques installées dans l'ancien Hôtel de Spa rebaptisé Académie René Defossez. Elle a occupé cet emploi jusqu'au 30 juin 2005. En outre, elle a assuré, avec son époux, la fonction de concierge, tâche qu'ils continuent tous deux à assumer.



La réception s'est terminée par le verre de l'amitié dans la joie et la bonne humeur, car c'est l'occasion annuelle unique pour que tous les membres du personnel communal puissent se rencontrer.

Actualités communales

PASSAGES DU BIBLIOBUS EN 2006

Le Bibliobus passe à Spa les 1ers et 3es lundis. Il s'agit d'un service de prêt gratuit de livres.

Il fait halte à l'Athénée royal section primaire, au Boulevard Renier de 10h15 à 12h00

Voici les prochains passages:

février: 6 - 20 ; mars: 6 - 20 ; avril: 3 - ; mai: - 15 ; juin: - 19 ; juillet: 3 - ; août: - 21 ; septembre: 4 - 18 ; octobre: 2 - 16 ; novembre: 6 - 20 ; décembre: 4 - 18

Info : Bibliobus, Rue de Wallonie, 28 à 4460 Grâce-Hollogne
04.237.95.05 biblio.itinerante@prov-liege.be

“Spa ville lumières” : paris réussis !

Inaugurées le 15 novembre dernier, les illuminations spadoises du centre-ville ont fait mouche. Près de 600 Spadois y étaient présents.

À la satisfaction générale, elles ont fait radier le cœur de la Perle de l'Ardenne durant les festivités de fin d'année jusque fin janvier. Nous les verrons de nouveau dès la mi-novembre pour le plus grand plaisir de la population, mais aussi pour les visiteurs qui sont très impressionnés.



Spa Coordination Services

Comme son intitulé l'indique, Spa Coordination Services (S.C.S. a.s.b.l.) s'occupe de coordonner toute une série de soins et de services à domicile.

Cette a.s.b.l. spadoise a pour objectif d'aider les personnes en difficulté permanente ou passagère à rester ou à rentrer chez elles et ce, tout en conservant un maximum de qualité de vie.

Cette coordination est à opérer entre de nombreux acteurs et de nombreuses disciplines :

Affaires Sociales de la Ville de Spa (Ecoutel, service social), C.P.A.S. (repas chauds à domicile et service social), Soins médicaux, kinésithérapeutes, infirmières, services d'aides familiales et ménagères, bénévoles qui assurent l'aide à la surveillance, l'aide pour les courses et des co-voiturages, gardes-malades, aménagement du logement, pédicures, logopèdes, dentistes, coiffeurs, prêts de matériel, aide administrative et financière.

S.C.S. fonctionne 24h/24. Mais pour rencontrer la coordinatrice, les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous ou se présenter à la permanence : du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00. En dehors de cette plage horaire, le service des Affaires Sociales de la Ville de Spa assure le relais pendant ses heures d'ouverture. Le reste du temps, c'est-à-dire de 16h00 à 9h00, le Centre d'Information Sanitaire d'Alleur assure la permanence.

Pour être bien chez soi :



WEBBUS : 3 MARDIS À SPA



Le Webbus est cet autobus équipé de 8 PC multimédia connectés à Internet en autonomie totale via satellite. Suite au succès de ses 5 précédentes venues et à la demande de nombreux utilisateurs, il vient de nouveau à Spa. Les Spadoises et les Spadois qui le désirent pourront consulter gratuitement les deux formateurs à bord pour démythifier l'informatique et Internet.

Rendez-vous est donc pris les trois premiers mardis de février (7, 14, 21) de 8h00 à 16h00 à proximité de la Bibliothèque communale, le long des jardins du casino.

Info : 087.79.53.60 ou jist@villedespa.be

Indépendants et commerçants : le "Forem conseil" vous aide

TROUVER DU PERSONNEL ADÉQUAT

La qualité et la pertinence d'un bon recrutement sont vitales pour votre entreprise. Mais il vous est souvent impossible, faute de temps, de prendre le recul nécessaire pour vous poser les bonnes questions et y apporter les bonnes réponses :

De quel **profil** ai-je besoin ?

Ma surcharge de travail est-elle temporaire ?

Une **formation** est-elle intéressante ?

Puis-je bénéficier d'une **aide financière** lors de l'engagement de mon

personnel (activa, convention de premier emploi, premier engagement...)?

Pour vous aider à répondre à tout cela - et bien plus encore - les conseillers du Forem Conseil se mettent à votre disposition. Il serait tout de même dommage de passer à côté de leurs compétences et de leur expérience. D'autant que leurs précieux conseils vous sont proposés gratuitement.

INVESTIR À MOINDRE COÛT

Difficile d'être au four et au moulin. De plus, il vous faudrait tout connaître des aides publiques aux entreprises, jouer avec les subtilités d'un marché du travail en évolution rapide, tout connaître des possibilités de formation, faire de la législation sociale votre livre de chevet... Bref, travailler 26 heures par jour !

Les cinq conseillers du Forem Conseil

connaissent bien tout cela. Et ils sont surtout efficaces et disponibles pour toutes les P.M.É. et T.P.É. des 20 communes francophones de l'arrondissement de Verviers désireuses de **grandir intelligemment** et au meilleur coût...

FORMER SON PERSONNEL

La formation est toujours un investissement qui rapporte. Elle représente différents avantages : motivation du personnel, développement du savoir-faire et assurance d'un personnel qualifié selon les besoins de votre entreprise. De plus, de nombreuses aides financières à la formation existent.

Service gratuit aux entreprises lors de l'engagement et de la formation des travailleurs



Ce service gratuit vous intéresse ? Pour qu'un conseiller en ressources humaines passe dans votre entreprise, contactez-nous



FOREM CONSEIL

(pour l'arrondissement de Verviers)
Conseil en Ressources Humaines

Véronique Hanchard

Rue du Collège, 1/3*

4800 - Verviers

T. 087.59.03.75

veronique.hanchard@forem.be

www.leforem.be

(* Nouvelle adresse depuis juillet

Actualités communales



Accueil extrascolaire
Echevinat des Affaires Sociales
et de la Famille de la Ville de Spa

Avec le soutien de la Communauté française de Belgique.



RECREA'SPA pour les enfants de 2,5 à 12 ans

DES MERCREDIS APRÈS-MIDI RÉCRÉATIFS

Le Service des Affaires Sociales, Famille et Logement de la Ville de Spa organise des après-midi récréatifs pour les enfants fréquentant les écoles maternelles et primaires de Spa tous réseaux confondus.

Ces après-midi récréatifs se déroulent tous les mercredis après-midi (hors congés scolaires) de 14h00 à 17h00. Un bus circule entre les écoles communales de Creppe et Nivezé, l'Athénée Royal et l'école libre Roi Baudouin pour amener les enfants dès leur sortie de l'école (12h00) au centre "RECREA'SPA".

Vos enfants sont accueillis dans les locaux de l'ancienne école Schaltin rue Hanster 10 à Spa, depuis le 11 janvier dernier jusqu'au 28 juin prochain. Pour bénéficier de ces activités, l'enfant doit fréquenter une école spadoise et être domicilié à Spa ou avoir un des deux parents travaillant à Spa. Une équipe de professionnels assure l'animation. Les enfants ont l'occasion de participer à diverses activités :

- activités manuelles et culinaires,
- psychomotricité,
- chasse aux trésors,
- jeux d'extérieur, d'intérieur...

Les inscriptions sont obligatoires et limitées à 18 enfants par mercredi. La participation aux frais s'élève à 3 €/mercredi.

Pour de plus amples renseignements et pour les inscriptions : Service des Affaires Sociales, rue de l'Hôtel de Ville, 44 à Spa ou au 087.79.53.60 ou laurence.gerard@villedespa.be.

DES GARDERIES EXTRASCOLAIRES

De plus, chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi (hors congés scolaires), 18 enfants peuvent être pris en charge dès leur sortie de l'école (15h30) par une animatrice et seront amenés en bus au centre "RECREA'SPA".

Là-bas, ils bénéficient d'activités ludiques et sont encadrés par deux animatrices jusqu'à 17h30.

Un calendrier pour le ramassage en bus est établi entre les différentes écoles, pour définir une prise en charge alternative, semaine après semaine.

Chaque école se charge de prendre les inscriptions des enfants, ainsi que les frais de garderie.

Les parents doivent simplement venir rechercher leurs enfants au centre d'accueil "RECREA'SPA".

Ainsi, tout est mis en œuvre pour améliorer la qualité de vie des enfants pendant les heures extrascolaires.

Également sur le site de la Ville de Spa :

www.spa-info.be/extrascolaire/index.htm



Activités sportives
 Multiactivités
 Calendrier des vacances scolaires
 Activités sportives
 Adresses utiles
 Mouvements de jeunesse
 Activités culturelles
 Au service des familles
 Contacts
 REPERTOIRE
Accueil extrascolaire
 SPA ENFANTS de 3 à 12 ans
 ECOLES SPADOISES • STAGES • ACTIVITÉS SPORTIVES • ACTIVITÉS CULTURELLES •
 2005 - 2006



Actualités communales

Urbanisme : permis, primes etc.



Pour être bien chez soi, beaucoup se mettent à pied d'œuvre afin d'améliorer leur cadre de vie. Mais tout le monde ne sait pas nécessairement ce qui nécessite un permis ou pas. Par ailleurs, pour encourager la population à embellir l'environnement urbain, il existe des primes pour soulager le budget des candidats à la rénovation. Idem pour les projets qui visent à réduire la consommation d'énergie dans l'optique du développement durable...

Plus question de faire n'importe quoi en matière d'urbanisme. La Ville de Spa met un point d'honneur à protéger le patrimoine de la Perle de l'Ardenne. Conscient que ce superbe environnement urbain est un atout considérable pour une cité touristique comme la nôtre, le Service de l'Urbanisme¹ est vigilant à l'application de la réglementation. C'est le cas de manière encore plus drastique, dans le centre ancien protégé*.

() La situation d'un bien dans le centre ancien protégé impose certaines règles au niveau des matériaux mis en œuvre, des largeurs et hauteurs des façades, des pentes de toitures, des zones de cours et jardins, des rez-de-chaussée commerciaux etc. Les matériaux doivent s'harmoniser avec les matériaux traditionnels. En règle générale, tout projet a l'obligation de s'intégrer dans le cadre bâti et non bâti.*

Rénovation de façades

Par exemple, la mise en peinture de la façade demande un permis si vous changez de teinte, car : " Les travaux de conservation et d'entretien qui modifient l'aspect architectural d'un bâtiment doivent faire l'objet d'une demande préalable de permis d'urbanisme de minime importance " (art. 263 21° du CWATUP). Par contre, si la façade d'origine est déjà peinte et que vous ne modifiez pas la tonalité, vous n'avez pas besoin de permis¹.

Pour encourager les Spadois à restaurer les façades**, il existe des primes à l'embellissement. Il est possible de recevoir un remboursement allant jusqu'à 1.200 € maximum suivant la situation de l'immeuble. Ce coup de pouce communal² peut être combiné avec d'autres primes proposées par la Région wallonne³...

Dans le centre ancien protégé, la prime régionale peut même s'élever jusqu'à 5.000 € pour les particuliers et 7.500 €

en faveur des aménagements de façades pour les besoins commerciaux comprenant un accès au logement distinct des locaux non destinés au logement.

*(**) nettoyage et dérochage, rejointoyage, badigeonnage après hydrofugation, cimentage, enduisage, crépis, peinture du gros-œuvre, bardage en ardoises naturelles, remise en peinture des châssis en bois.*

Antennes paraboliques



Concernant les antennes paraboliques, vous devrez demander un permis d'urbanisme AVANT de l'apposer sauf si elle remplit TROIS conditions :

- 1./ avoir une superficie inférieure à 1 m² ;
- 2./ être implantée à plus de 3m des limites mitoyennes ;
- 3./ être à l'arrière du bâtiment par rapport à la voirie (si vous la placez sur la façade arrière ou la toiture, l'antenne doit avoir une tonalité similaire à celle du support).

Si UNE de ces trois conditions n'est pas remplie, vous devez introduire une demande de permis¹.

Enseignes

La plus grande attention est également portée sur les enseignes commerciales. Dans TOUS les cas, un permis est INDISPENSABLE. Un auteur de projet va être désigné. Il aura pour mission de proposer un règlement donnant un cadre à l'installation des enseignes et des dispositifs de publicité. Une distinction sera faite en fonction de la localisation ou non dans le centre ancien protégé, car c'est dans ce périmètre que les règles seront les plus sévères.

Panneaux capteurs solaires

Pour encourager la population à investir dans ce type d'installations axées vers le développement durable, quatre niveaux de pouvoir proposent un subside :

1. la Ville de Spa⁴ offre 250 € par immeuble ;
2. la Province⁵ soutient l'initiative à hauteur de 650 €

3. la Région wallonne³ rembourse 1.500 € (+ 100 €/m² à p. du 5e m²)

4. le Ministère des Finances permet une déduction fiscale pouvant atteindre 750 € par habitation et par contribuable (à partir de l'exercice d'imposition 2006 - factures 2005).



Ces montants sont remboursés après les travaux (sur base d'un dossier).

Le placement de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques ne requiert plus de permis d'urbanisme pour autant que l'ensemble soit fixé sur la toiture et qu'il ne présente aucun débordement par rapport au bâtiment ou qu'il soit encastré dans le plan de la toiture (cfr art 262 du CWATUP). Cela vaut également pour les bâtiments du centre ancien protégé.

D'autres informations urbanistiques vous parviendront régulièrement dans les prochains "Spa-info.be"...

Dans tous les cas, vous pouvez vous adresser aux services administratifs compétents pour de plus amples informations :

- (1) Service de l'Urbanisme, Rue de l'Hôtel de Ville, 44 (1er étage à droite) - 087.79.53.77 urbanisme@villedespa.be
- (2) Service des Travaux, Rue de l'Hôtel de Ville, 44 (2e étage à droite) - 087.79.53.95 travaux@villedespa.be
- (3) Guichet d'information de la Région wallonne : rue Xhavée, 86 à 4800 Verviers ou Guichet mobile de la Région wallonne qui est généralement présent au marché hebdomadaire, rue Servais, le 3e mardi de chaque mois ou le numéro vert de la Région wallonne : 0800.11.901
- (4) Service de l'Environnement, Rue de l'Hôtel de Ville, 44 (1er étage à droite) 087.79.53.82 environnement@villedespa.be
- (5) Direction générale des services techniques provinciaux, Rue Fond Saint-Servais, 12 à 4000 - Liège 04.220.71.01

Consultation publique : la gestion de l'eau en Région wallonne



Partant du principe que l'eau " n'est pas un bien marchand comme les autres, mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel ", la Directive 2000/60/CE constitue le cadre

dans lequel va s'insérer la législation wallonne portant sur les eaux de surface, les eaux souterraines, les estuaires et les eaux côtières. L'objectif fondamental de la directive est d'arriver au bon état des eaux communautaires pour 2015. Du 1er janvier au 30 juin 2006, une consultation publique portant sur la gestion de l'eau se déroule en Région wallonne. Cette consultation publique découle d'une importante directive européenne portant sur l'eau.

Se prononcer sur quoi ?

Cette consultation publique s'adresse en priorité aux divers acteurs de l'eau, mais également au citoyen. Concrètement, il lui est proposé de se prononcer sur un document, qui est une synthèse provisoire des questions importantes (c'est-à-dire des problèmes qui se posent dans la gestion de l'eau). Ces problèmes ont trait, par exemple, aux pressions exercées par les ménages, l'industrie et l'agriculture, à la gestion et la protection des eaux souterraines, à la prévention des crues et inondations, à la tarification de l'eau, etc. Chacun des quatre districts wallons (Meuse, Escaut, Rhin, Seine) fait l'objet d'une synthèse spécifique des questions.

Pour aider le citoyen à se prononcer sur ces différentes problématiques, un questionnaire à été développé ainsi que différents documents de vulgarisation.

Tous ces documents seront téléchargeables à partir du site Internet <http://eau.wallonie.be>, qui comportera notamment une version interactive et conviviale du questionnaire " papier ". Ces différents documents seront également disponibles dans les administrations communales, les Contrats de Rivière et dans certaines associations environnementales, dans les Centres régionaux d'initiation à l'environnement et dans les services de proximité de la Région wallonne. Ces différents organes permettront également une consultation des documents techniques soumis à l'enquête publique.

Une séance d'information grand public aura lieu pour tous les habitants du sous-bassin de la Vesdre **le mercredi 12 avril** à 18h00. **Adresse** : Espace Duesberg, Bvd Gérardchamps (complexe cinématographique MovieWest) - 4800 Verviers.

Plus d'infos ?

<http://eau.wallonie.be>
eau@icedd.be

Où consulter les documents dans le sous-bassin de la Vesdre ?

- <http://eau.wallonie.be>
- **Service environnement de la Ville de Spa**, rue de l'Hôtel de Ville, 44 - 1^{er} étage, bureau de droite - 087.795.382 en matinée ou environnement@villedespa.be
- **Contrat de Rivière Vesdre** (sur rendez-vous uniquement) Rue Michel de la Brassine, 7 - 4051 Chaudfontaine 04.361.35.33 crvesdre@tiscali.be
- **C.R.I.E. de Spa-Bérinzenne** Domaine de Bérinzenne, 4 - 4900 Spa 087.77.63.00 crie.berinzenne@swing.be



Calendrier des ramassages



Fin décembre, le nouveau calendrier des ramassages pour l'année 2006 a été distribué en toutes boîtes sur le territoire de la commune de Spa. Il est édité par l'intercommunale Intradel en étroite collaboration avec notre administration communale. Toutes les collectes sélectives y sont renseignées. Au fil des mois, de nombreux conseils d'éco-consommation sont également prodigués pour une consommation responsable.

Cet agenda est un véritable guide pratique au quotidien. Outre les différentes dates de collectes des déchets ménagers, emballages P.M.C. ou papiers-cartons, vous y découvrirez également de petits conseils malins et utiles qui vous faciliteront la tâche dans la vie de tous les jours : à quelle heure ouvre mon recyparc ? Comment me débarrasser de mes vieux pots de peinture ? Etc.

Les illustrations proposées sont le fruit de l'imagination d'artistes des Ateliers du Créahm Région wallonne a.s.b.l., le Centre de Créativité et Handicap Mental de Liège qui proposent leur perception de notre environnement.

Pour le cas où vous n'auriez pas reçu votre exemplaire, le Service de l'Environnement de la Ville de Spa en tient encore quelques-uns à votre disposition (Administration communale, Rue de l'Hôtel de Ville, 44 - 1er étage, bureau de droite - 087.795.382 en matinée - environnement@villedespa.be).



Actualités du Centre Culturel de SPA



Tous les membres de l'équipe du Centre culturel vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

2006

Les prochains spectacles de notre saison culturelle :

RÉSERVATIONS : Au Théâtre du Casino
087.77.3000

SAMEDI 4 FÉVRIER - 20H15
L'HABILLEUR

De Ronald Harwood - Traduction : Dominique Hollier
Une production de l'Atelier Théâtre Jean Vilar.

Janvier 1942, dans un théâtre anglais sous les bombardements. La représentation du Roi Lear de Shakespeare doit commencer dans une heure. Sir John, acteur et chef de troupe, se fait attendre... Sa femme et son habilleur sont inquiets...

Ronald Harwood est un des plus brillants auteurs anglais contemporains. Il a écrit, entre autres, "À torts ou à raisons" et le scénario du film "Le Pianiste". Des intrigues en coulisses, des personnages émouvants et terribles...



Armand Delcampe

Veronique Vercheval ©



INFOS :
TÉL. 087.77.3000 - Fax 087.77.63.65
info@ccspa.be
Rue Servais, 8 - 4900 - Spa
OUVERTURE
Du lundi au vendredi de 08h30 à 18h00



Asbi Arts Fusions

SAMEDI 4 MARS - 20H15
SPECTACLE MUSICAL " 80 "

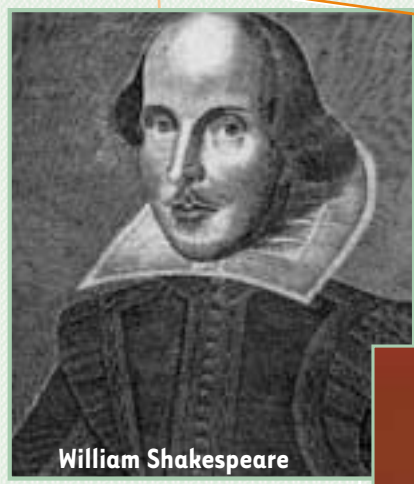
Une réalisation de l'a.s.b.l. Arts Fusions avec l'aide du Centre culturel de Durbuy.

Années 80, époque riche en musique pop dont on garde encore aujourd'hui en mémoire des morceaux de légendes indémontables. Années 80, où les vinyles tournaient encore sous la griffe des tourne-disques avant que les années 90 ne les remplacent par les CD.
 Une bonne trentaine de jeunes, motivés et entraînés depuis quelques mois, se préparent à vous présenter un formidable spectacle imaginé par eux-mêmes à partir de morceaux de ces fameuses années.
 Ce spectacle met en scène des chanteurs des provinces de Liège et du Luxembourg âgés de 11 à 25 ans et des danseurs de l'école de " Carine Granson ".
 Un spectacle dans l'air du temps rehaussé de réalisations audiovisuelles éblouissantes.

SAMEDI 1 AVRIL - 20H15
PEINES D'AMOUR PERDUES

De William Shakespeare - Traduction : Jean-Michel Déprats
 Mise en scène : Armand Delcampe
 Une production de l'Atelier Théâtre Jean Vilar. Avec la participation du Centre des Arts scéniques.

A notre gauche, le roi Ferdinand de Navarre et trois de ses chevaliers, à notre droite la princesse de France accompagnée de trois dames de sa suite... Les premiers ont fait vœu de chasteté pour se consacrer à l'étude, les seconds débarquent en ce lieu pour une affaire d'Etat. Entre ces deux quatuors, les valets, paysans et autres rustres vont non seulement donner le contrepoin humoristique mais aussi jouer l'effet de miroir déformant. Les serments s'envolent et l'amour triomphe : qui parviendra à conquérir l'objet de ses désirs ?
 Voici venu le temps des billets confondus, quiproquos, travestissements en tous genres et confusion générale.



William Shakespeare

Eric-Emmanuel Schmitt



www.ikekustannus.fi

VENDREDI 28 AVRIL - 20H15
Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran

De Eric-Emmanuel Schmitt
 Mise en scène : Olivier Massart
 Une production du Théâtre Le Public.
 A Paris, dans les années soixante, Momo, un petit garçon juif de 12 ans, devient l'ami du vieil épicière arabe de la rue Bleue. Mais les apparences sont trompeuses : Monsieur Ibrahim, l'épicier, n'est pas arabe, le rue Bleue n'est pas Bleue et l'enfant n'est peut-être pas juif.
 Second opus de la trilogie de l'Invisible d'Eric-Emmanuel Schmitt, ce récit retrace le parcours de Momo qui, entraîné par ce vieux soufi, cheminera jusque sur les routes du Croissant d'Or.

Bibliothèque communale

Où trouver une montagne de livres classiques ou récents, de périodiques et de documents ?

Qui vous donne accès à une extraordinaire variété de sujets sous les formes les plus variées ?

C'est la bibliothèque publique.

Lieu d'accueil, d'abord.

Avec du personnel formé et qualifié qui vous aide à récolter ce que vous cherchez.

Lieu de rencontre, de partage et de découverte, bien sûr.

Pour tous les âges et pour tous les rêves.

Aller à la bibliothèque, c'est se donner des moyens. Des moyens pour ses loisirs, pour son travail, pour sa famille, pour soi.

LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE : LIEU DE DÉTENTE, DE DÉCOUVERTE, DE RENCONTRE...

»» Bibliothèque, lieu de détente



Éliette Abécassis: Un heureux événement

"[...] Avec une bonne dose d'humour et non sans crudité, Éliette Abécassis, maman débutante et philosophe accomplie, ausculte, diagnostique, opère, autopsie avec brio le mal de mère : le regard des hommes qui change, le rejet de la philosophie, la douleur de l'accouchement, l'évanouissement du néopère au moment de l'épisiotomie. [...]"

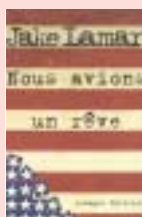
Thierry Gandillot In Le Vif/L'Express n°43 (28 oct.-3 nov. 2005) p.98



G e o r g e Pelecanos: Hard Revolution

"[...] En choisissant comme toile de fond les violences qui secouèrent Washington en 1968 après l'assassinat de Martin Luther King, l'auteur de Funky guns renoue avec ce qu'il sait faire de mieux : mêler intrigue

strictement policière et dimension sociopolitique. Même si la situation économique et le délabrement de certains quartiers de Washington habitaient les récents Blanc comme neige ou Tout se paye, George Pelecanos n'a jamais été aussi rentrededans qu'aujourd'hui. [...]" Philippe Manche In Les Livres du Soir 18 nov 2005



Jake Lamar: Nous avions un rêve

"Attention, petite bombe ! Ce premier roman de l'écrivain noir américain, Jake Lamar, publié en 1966 aux États-Unis, s'avère non seulement d'une force sans nom mais également on ne peut plus prophétique. [...] Derrière une intrigue solide, quasi de la politique-fiction, Jake Lamar analyse et dénonce le fossé de plus en plus large entre les deux communautés. Au final, ce livre flanque la frousse. Fort !" Ph. M. In Les Livres du Soir 4 nov 2005



Yasmina Khadra: L'Attentat

"Amine, chirurgien israélien, d'origine palestinienne, a toujours refusé de prendre parti dans le conflit qui oppose son peuple d'origine à son peuple d'adoption. Il s'est entièrement consacré à son métier et à sa femme Sihem. Cela, jusqu'au jour où un attentat kamikaze se produit dans un restaurant bondé de Tel-Aviv. La police, en la personne de son ami Naveed, lui apprend, après une journée passée à opérer les victimes de l'attentat que le kamikaze n'est autre que sa femme Sihem. Lui qui croyait la connaître va voir son univers basculer." M.Fr.



La Russie en ligne de mire

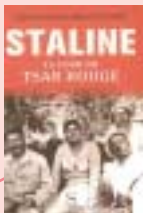
»»» Bibliothèque, lieu de découverte



Hélène Carrère d'Encausse : L'Empire d'Eurasie : une histoire de l'Empire russe, de 1552 à nos

jours

" L'auteur de L'Empire éclaté présente ici, avec le talent qu'on lui connaît, une construction politique, administrative, religieuse et culturelle d'une durée et d'une extension qui donnent, selon elle, à l'Empire russe et à son prolongement soviétique " la première place dans l'histoire mondiale des empires ". [...] " In L'Histoire n°304 (décembre 2005) p.90



Simon Sebag Montefiore : Staline : la cour du Tsar rouge

" [...] Staline comme chef d'une secte d'assassins dont l'origine remonte au XIe siècle, Staline comme

précurseur de Ben Laden qui descend lui-même de ce " vieux de la Montagne " dont la séduction produisait, au temps des croisades, des fanatiques dévoués jusqu'à la mort : certains crieront peut-être au coup de force interprétatif. Il n'empêche que le portrait est cohérent et bien étayé. [...] " Michel Grodent In Les Livres du Soir 4 nov 2005



Anne Applebaum : Goulag, une histoire

" [...] Destinée au grand public, l'histoire du Goulag proposée par Anne Applebaum est centrée sur l'expérience des victimes, l'arrestation, la fouille corporelle, la crasse, la vermine, le froid, le travail harassant, les surveillants, les truands, la mort anonyme, les stratégies de survie en enfer. Conçus pour enfermer des gens non pour ce

qu'ils avaient fait, mais pour ce qu'ils étaient, les camps ont été le prolongement de la société carcérale établie par Lénine, héritier du tsarisme. Mais ils ont toujours revêtu une dimension économique, ce qui les différencie de leurs homologues nazis. [...] " M.G. In Les Livres du Soir 4 nov 2005



Dominique Lapierre : Il était une fois la Russie

" [...] Il était une fois la Russie [est] le récit d'un raid automobile accompli, en 1956, par Dominique Lapierre et Jean-Pierre Pedrazzini, accompagnés de leurs femmes. Du Kremlin à la Mer noire, les deux compères narrent leurs aventures et leurs déconvenues avec un cocktail imparable : un tiers de vodka et deux tiers d'humour. C'était l'année du 20e Congrès du P.C.U.S., il y a un siècle. Non, il y a mille ans... " Christian Makarian in Le Vif/L'Express 25/11/05 p.94

»»» Bibliothèque, lieu de rencontre

LES BIBLIOTHÈQUES LITTÉRAIRES, C'EST :

Permettre aux amateurs de littérature, usagers ou non de la bibliothèque, de rencontrer un(e) auteur(e), de partager avec lui (ou elle) ses coups de cœur, d'évoquer le mystère de la création littéraire, la "peur de la page blanche"...

Permettre aux auteurs de rencontrer leur lectorat, présenter les diverses facettes de leur œuvre, évoquer les travaux en cours, rappeler l'existence d'ouvrages antérieurs...

Ces moments nous avons voulu vous les offrir en participant à l'action " Bibliothèques littéraires " menée par le service Culture, Lettres et Livre de la Communauté française.

Le **24 septembre 2005**, nous avons accueilli **Alain Bertrand** qui emmena les participants de la balade littéraire à la rencontre d'écrivains belges et partagea avec eux ses coups de cœur.

Le **samedi 11 février 2006 à 14h00**, **Élisa Brune** nous entretiendra de son dernier roman paru " Un homme est une rose ".

Le **samedi 1 avril 2006**, nous recevrons le jeune écrivain liégeois **Nicolas Ancion** qui nous parlera plus particulièrement de création littéraire.

N'hésitez donc pas à venir nous retrouver pour ces activités gratuites à la section " Adultes " de la bibliothèque et partager ainsi avec nous cette expérience en toute convivialité.

DOSSIER TABAC

FUMER
C'EST
CON

Semaine de sensibilisation aux assuétudes

Parce qu'ils sont influençables ! Parce qu'ils sont des cibles pour des marchands de poisons...

Parce que les jeunes sont en danger, les services de prévention et de jeunesse actifs sur le territoire spadois* ont uni leurs efforts pour mettre sur pied une grosse opération de sensibilisation à leur attention.

Sur l'initiative de la cellule Prévention de la Zone de Police "Fagnes" en collaboration avec la Ville de Spa, **une semaine de sensibilisation aux assuétudes** est organisée à Spa **du vendredi 17 au vendredi 24 mars**. Durant cette semaine charnière entre l'hiver et le printemps, les membres de la cellule Prévention de la Zone de Police "Fagnes" ainsi que les éducateurs du Service Prévention Jeunesse de la Ville de Spa seront présents sur le terrain. En soutien à leur action, le bus "Diabolo-Manques" sera présent durant cette même période.

DIABOLO-MANQUES ?



L'opération Diabolo-Manques est le fruit d'une campagne d'information et de prévention des dépendances au sens large (drogue, alcool, jeu excessif...). C'est le département des Affaires sociales de la Province de Liège, via sa Commission de prévention des "Assuétudes", qui l'a mise sur pied en 1999. Au début, cette démarche visait les adolescents du cycle inférieur des écoles secondaires de la Province de Liège, tous réseaux confondus. Mais comme les jeunes au sein de notre société sont confrontés de plus en plus tôt à la problématique des assuétudes, il a paru primordial d'élargir le public au dernier cycle de l'enseignement primaire.

La campagne Diabolo-Manques s'appuie notamment sur une exposition itinérante installée dans un bus de 18 mètres de long. Cette exposition est baptisée "Une exploration à la découverte de soi".

Plus encore qu'une exposition, Diabolo-Manques est un outil qui doit favoriser ou renforcer la mise en place d'une équipe de référence en matière d'information et de prévention des assuétudes. Cela est susceptible de donner naissance à des projets d'école en la matière à plus longue échéance.

Avec Diabolo-Manques, la manière de s'y prendre avec nos cadets est

novatrice. En tout cas, elle évite la diabolisation des assuétudes. De plus, la démarche vise à restaurer le dialogue entre les jeunes eux-mêmes, avec les adultes et à favoriser toute une série de réflexions par rapport à ce thème "délicat".

Le bus Diabolo-Manques sera présent à Spa du vendredi 17 au vendredi 24 mars.

SEMAINE SPADOISE CONTRE LE TABAC

L'objectif que se sont fixé les organisateurs de cette semaine de sensibilisation **aux assuétudes en général** est d'attirer l'attention des jeunes à la problématique de la consommation de tabac en particulier.

Autour du slogan "Fumer c'est con", une campagne d'affichage est mise en place par les différents services de prévention. **Il s'agit d'un événement 100% spadois**. Le slogan, les affiches sont de conception spadoise. Il ne s'agit pas d'emboîter le pas à une campagne nationale ni régionale, mais d'une manifestation locale originale tout en invitant

le bus Diabolo-Manques de la Province de Liège.

Des badges "Fumer c'est con" seront offerts aux participants qui le souhaitent. Les affiches déclinées sur quatre thématiques seront apposées dans les commerces spadois grâce au soutien de l'A.C.S. (Association des Commerçants Spadois) ainsi que dans les établissements horéca (hôtels, restaurants et cafés).

Plusieurs cafetiers acceptent de jouer le jeu. Ils ont décidé, dans le cadre de cette semaine-là, d'établir **une journée complète sans tabac** dans leur

établissement. Et ils le feront, d'aucuns, le mercredi, d'autres le vendredi (C.Q.F.D. : pas le mardi, qui est le jour de fréquentation le plus bas pour les jeunes).

Chapeau à ceux qui prennent leurs responsabilités !

Les clubs sportifs spadois sont également concernés. Une communication ciblée en rapport aux risques liés à la consommation de tabac est lancée envers les jeunes sportifs qui se polluent les poumons.

LA LOI À LA POURSUITE DES NUISANCES

Depuis des années, l'usage du tabac est traqué par le législateur. Exclues des lieux publics, des administrations, et maintenant, du lieu de travail, les fumeurs ne peuvent plus se laisser aller à leur penchant en tous lieux. Du côté de la nouvelle loi en application depuis le 1er janvier 2006 :

Extraits de l'Arrêté royal du 19 janvier 2005 relatif à la protection des travailleurs contre la fumée de tabac (M.B. 2.3.2005, ed. 1)

Le présent arrêté s'applique aux employeurs et aux travailleurs, ainsi qu'aux personnes y assimilées, visés à l'article 2, § 1er, 1°, a) à d) et 2°, de la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.

[...]

- Pour l'application du présent arrêté, on entend par:
Art. 3

[...] Espace de travail :





a) tout lieu de travail, qu'il se trouve dans une entreprise ou un établissement, ou en dehors de ceux-ci, et qu'il se trouve dans un espace ouvert ou fermé, à l'exception de l'espace à ciel ouvert;

b) et tout espace ouvert ou fermé dans l'entreprise ou l'établissement, où le travailleur a accès; 3° équipements sociaux: les installations sanitaires, le réfectoire et les locaux destinés au repos ou destinés aux premiers soins;

4° fumeur: local où il est autorisé de fumer et qui est exclusivement destiné à cet effet;

[...]

Art. 4. - Tout travailleur a le droit de disposer d'espaces de travail et d'équipements sociaux exempts de fumée de tabac.

[...]

Art. 7. - [...]

§ 2. La politique globale visée au § 1° fixe les mesures nécessaires pour restreindre l'usage du tabac dans les espaces de travail et les équipements sociaux, ainsi que leurs modalités d'application, et prend, si nécessaire, les dispositions matérielles complémentaires afin d'éliminer les nuisances dues à la fumée de tabac dans l'air ambiant; :

[...]

peuvent déjà commencer avant la naissance lorsque la future maman fume. Les enfants qui vivent dans une atmosphère enfumée sont plus souvent malades. Le tabac perturbe aussi les organes sensoriels (odorat, ouïe, vue, goût), altère la mémoire et diminue toutes les performances (physiques et intellectuelles). Ceux qui ont commencé à fumer dès l'adolescence et qui ont régulièrement continué à l'âge adulte ont 1 "risque" sur 2 d'être tués par le tabac, la moitié d'entre eux perdant en moyenne 22 ans d'espérance de vie à cause du tabac. Par contre, ceux qui parviennent à arrêter rapidement (c'est d'autant plus facile qu'on n'a pas fumé longtemps) récupèrent une espérance de vie quasi normale. Le mieux étant de ne jamais commencer.

EN PLUS DE LA NICOTINE, L'HABITUDE EST AUSSI RESPONSABLE DE LA DÉPENDANCE AU TABAC.

L'affirmation est exacte.

Bien sûr, la nicotine présente dans le tabac est une drogue capable d'entraîner une forte dépendance, mais il y a aussi l'habitude. Quand on a fait des centaines de milliers de fois le même geste, par exemple allumer une cigarette dans certaines circonstances, il devient presque automatique. Pour se libérer du tabac, il faut donc à la fois combattre la dépendance du corps à la nicotine et aussi lutter contre l'habitude du geste.

LES FUMEURS SONT UN RISQUE POUR LEUR ENTOURAGE.

L'affirmation est exacte.

Cela peut commencer dès la grossesse si la future maman fume (risque de fausse couche ou de bébé prématuré). Les maladies sont beaucoup plus fréquentes chez les bébés et les enfants qui vivent dans une atmosphère enfumée (mort subite du nourrisson, problèmes respiratoires, etc.). Cela continue à l'âge adulte pour les non-fumeurs exposés chroniquement à la fumée des autres (risque augmenté de maladies cardio-vasculaires + 25 % ou de cancer du poumon + 35 %). Conclusion logique : les fumeurs doivent éviter d'enfumer les autres.

ON A PLUS DE RISQUES DE DEVENIR FUMEUR LORSQUE SES PARENTS FUMENT.

L'affirmation est exacte.

Les parents fumeurs transmettent souvent cette mauvaise habitude à leurs enfants. Et ce n'est pas seulement une question de mauvais exemple: si la maman fume pendant la grossesse, le cerveau du bébé est exposé très précocement à la nicotine, ce qui le prédispose à une dépendance forte et rapide au tabac à l'âge adulte. Voilà une bonne raison supplémentaire de ne pas fumer pour les femmes enceintes !

QU'EST-CE QUE LA PREVENTION?



La prévention, c'est tout ce que nous pouvons faire pour diminuer notre risque d'être atteint par une maladie. C'est important puisqu'on estime que 7 cancers sur 10 sont liés à notre mode de vie. En d'autres termes, la manière dont nous vivons augmente ou diminue fortement notre risque individuel d'être un jour confronté à ces cancers. Est-ce à dire qu'un mode de vie "idéal" est une assurance "tous risques" ? Malheureusement

non. Mais la prévention donne à chacun la possibilité d'agir pour augmenter ses chances d'être et de rester en bonne santé.

Des études épidémiologiques, réalisées sur de larges populations, ont permis d'identifier un certain nombre de ces facteurs de risque : tabagisme, déséquilibre alimentaire, abus d'alcool, contact avec certaines substances chimiques, exposition excessive au rayonnement solaire, etc.

Parfois, des mesures simples et efficaces suffisent amplement à rectifier le tir!

La plupart des conseils de vie saine réduisent non seulement le risque d'être un jour confronté au cancer, mais ils offrent aussi une protection contre d'autres maladies fréquentes et graves (affections cardiovasculaires, diabète...). Enfin, ils permettent d'améliorer notre qualité de vie, ce qui n'est pas négligeable.

**La Ligne Tabac-Stop est déjà opérationnelle
et dispose d'un numéro gratuit, à savoir le 0800.111.00.**

SAVAIS-TU QUE...?

**LES ENNUIS DU TABAC, C'EST POUR PLUS TARD. TANT QU'ON EST
JEUNE, ON NE RISQUE RIEN.**

L'affirmation est fausse.

A tous les âges de la vie, le tabac est un risque pour la santé. Les dégâts

(*) Les services de prévention actifs sur territoire spadois

ZONE DE POLICE DES FAGNES



Avenue Reine Astrid, 234
4900 à Spa
087.793.333

Cellule Prévention, Famille,
Jeunesse, Mœurs,
087.793.365 ou 0495.226.755
(accessibles 24h/24
pour l'aide aux victimes)
policedesfagnes.prev@skynet.be

Au niveau communal

SERVICE PREVENTION JEUNESSE DE LA VILLE DE SPA

Fédérant 4 services



Centre Jeunes

Rue de la Géronstère, 10/B - 4900 - Spa
087.77.48.65
info@cjspa.be
www.cjspa.be

Éducateur de rue

Rue de la Géronstère, 10/B - 4900 - Spa
0498.520.160
doudou@cjspa.be

P.P.P.

(Plan de Prévention de Proximité)
Rue de la Géronstère, 10/B - 4900 - Spa
0494.480.668
ppp@cjspa.be
www.ppp-spa.be

Service de la Jeunesse

Rue de l'Hôtel de Ville, 44 - 4900 - Spa
087.79.53.70
jst@villedespa.be



DOSSIER TABAC



IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR ARRÊTER DE FUMER.

L'affirmation est exacte.

L'idéal, c'est d'arrêter le plus tôt possible si l'on veut que le corps répare complètement les dégâts. Mais quels que soient l'âge, l'état de santé et la quantité de tabac consommée, arrêter de fumer aura toujours un effet positif pour la santé. Même si une maladie liée à l'usage du tabac est déjà présente, cela permettra au moins d'éviter qu'elle s'aggrave. Il n'est jamais trop tard...

LE TABAC CAUSE D'AUTRES MALADIES QUE LE CANCER.

L'affirmation est exacte.

La liste est même trop longue pour être détaillée ici. Parmi les principales, citons les maladies cardio-vasculaires, de graves problèmes respiratoires (emphysème, asthme, bronchite chronique) et en vrac, l'ostéoporose, la cataracte, l'impuissance, le vieillissement accéléré de la peau. Dernière découverte inquiétante : la cigarette doublerait le risque de la maladie d'Alzheimer (dégénérescence du cerveau). Encore envie de fumer ?

FUMER EST UN SIGNE DE PERSONNALITÉ.

L'affirmation est fausse.

Ce serait même plutôt l'inverse. **Les jeunes commencent souvent à fumer sous l'influence de la publicité et / ou de leurs copains.** En d'autres termes, ils se laissent influencer par des pressions extérieures. Au contraire, être "cool", c'est faire ses propres choix en toute indépendance. Faut-il le dire, les fumeurs ne sont pas plus séduisants ni plus intelligents ni surtout plus libres.

QUAND ON ARRÊTE DE FUMER, LA DÉPENDANCE À LA NICOTINE NE DURE QUE QUINZE JOURS.

L'affirmation est exacte.

La dépendance du corps à la nicotine disparaît en une quinzaine de jours en moyenne, pendant lesquels des symptômes de sevrage peuvent se manifester (nervosité, insomnie, maux de tête, problèmes de concentration, constipation). Par contre, l'habitude et l'envie mettent généralement beaucoup plus longtemps à s'estomper. Il faut donc rester vigilant, passé ce premier cap, pour réussir à se libérer définitivement du tabac.

ON PEUT AUGMENTER SES CHANCES D'ARRÊTER DE FUMER.

L'affirmation est exacte.

Il faut tout d'abord "muscler" sa motivation et choisir un moment favorable (les vacances plutôt qu'une session d'exams). Une fois qu'on se sent prêt, des moyens efficaces existent pour augmenter les chances de succès. C'est le cas des chewing gums ou des patchs à la nicotine qui peuvent aider le corps à se passer progressivement de cette drogue. Demandez à votre médecin si ces médicaments peuvent vous être utiles. Autre possibilité : un soutien psychologique individuel ou en groupe. On peut bien sûr combiner médicaments et aide morale. Même ainsi, arrêter de fumer demande toujours un effort de volonté.

FUMER EST UN BON MOYEN DE RESTER MINCE.

L'affirmation est fausse.

Certes, le tabac diminue la sensation de faim et permet de "brûler" un peu plus vite ses calories. Mais c'est avant tout une alimentation équilibrée et une activité physique suffisante qui permettent de garder la ligne. La cigarette n'est donc certainement pas un moyen de lutter contre les kilos superflus. Il est également tout à fait possible d'arrêter de fumer sans accumuler les rondeurs. Quelques conseils diététiques simples (beaucoup d'eau et de fruits et une activité physique régulière) vous y aideront.

IL EST POSSIBLE D'AIDER UN PROCHE À ARRÊ- TER DE FUMER.

L'affirmation est exacte.

L'entourage peut jouer un rôle important pour aider le fumeur à

arrêter de fumer. On constate par exemple que les chances de succès sont meilleures si tous les fumeurs d'une famille ou d'un groupe d'amis décident d'arrêter en même temps. Les encouragements sont souvent bien nécessaires pour soutenir la motivation du futur ex-fumeur et le convaincre de poursuivre son effort.

MÊME APRÈS PLUSIEURS ÉCHECS, ON PEUT MALGRÉ TOUT RÉUSSIR À ARRÊTER DE FUMER.

L'affirmation est exacte.

Un échec, c'est aussi l'occasion d'apprendre et donc de mieux préparer sa prochaine tentative. De nombreux ex-fumeurs ne sont pas arrivés à arrêter de fumer dès leur première tentative. Au lieu de se décourager, ils ont analysé les raisons de leur échec et sont repartis avec une motivation redoublée à la conquête de leur liberté.

LE TABAC FAIT DIX FOIS PLUS DE VICTIMES QUE LES ACCIDENTS DE LA ROUTE.

L'affirmation est exacte.

Et même un peu plus encore. En 1999, il y a eu 1.397 tués sur nos routes. Le tabac, lui, fait plus de 18.000 morts chaque année en Belgique (dont 8.400 morts par cancers), c'est-à-dire plus de victimes que les accidents de la route, les suicides, les assassinats, le SIDA, les empoisonnements et les incendies réunis. Alors, prudence au volant et gare au tabac !

LA PUBLICITÉ POUR LE TABAC N'A PAS D'INFLUENCE SUR LE NOMBRE DE FUMEURS.

L'affirmation est fausse.

Dans plusieurs pays (Norvège, Finlande...) qui ont interdit toute publicité en faveur du tabac, on constate une diminution qui peut atteindre 15% du nombre de fumeurs chez les jeunes et une réduction encore plus marquée de la consommation de cigarettes (jusqu'à moins 26% !). D'ailleurs, c'est logique : si la publicité n'incitait pas les jeunes à commencer à fumer et n'encourageait pas les fumeurs à continuer, croyez-vous vraiment que l'industrie du tabac y consacrerait des sommes aussi colossales ?

LE CANCER DU POUMON EST LE SEUL CANCER CAUSÉ PAR LE TABAC.

L'affirmation est fausse.

30% de tous les cancers sont directement liés à l'usage du tabac. Il y a bien sûr les cancers du poumon, mais aussi ceux de la bouche, de la gorge, des cordes vocales, de l'œsophage, du rein, de la vessie... Même le cancer du col de l'utérus est plus fréquent chez les fumeuses ! Le tabac contient un véritable "cocktail" de substances cancérigènes (les goudrons, en plus d'une vingtaine d'autres) capables d'agir en de très nombreux endroits du corps.

**PAS DE FUMÉE
ENTRE NOUS...**

**LES TRAVAILLEURS ONT DROIT
À UN LIEU DE TRAVAIL SANS FUMÉE.**

Plus de détails quantitatifs relatifs au tabac et à l'arrêt tabagique, contactez le 0800 111 08 ou tabacstop.be

Ligne Tabac-Stop
0800 111 08

Infos jeunes



Centre Jeunes de Spa

Rue de la Géronstère, 10 B
4900 - Spa
Tél. : 087.77.48.65

Courriel : info@cjspa.be
Site du C.J. : www.cjspa.be

HORAIRES

Lundi et mardi : FERME
Mercredi : 16h-20h
Jeudi : 16h-20h
Vendredi : 16h-20h
Samedi : 15h-20h
Dimanche : 16h-20h



Pour entrer au C.J., la carte de membres est obligatoire !!!

Cet horaire est susceptible de légères modifications en fonction des activités, congés, etc.



LES ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE DE MIRE

Dans le prolongement de ses activités, la Bibliothèque communale propose plusieurs animations à l'attention de la jeunesse. Il s'agit d'une part d'ateliers d'écriture et d'autre part, d'activités autour du livre : expo, cinéma, jeux de rôles, activités menées avec succès.

“ Attention, sorcières !! ”

L'atelier sur le thème des sorcières qui s'est tenu à la section jeunesse de la bibliothèque le samedi 10 décembre 2005 a remporté un franc succès.

Quel ne fut pas notre plaisir de constater que nos jeunes lecteurs y faisaient preuve d'imagination et de créativité.

Cette première sera donc très certainement suivie de bien d'autres animations.

Nous comptons, bien entendu, sur vous pour nous suivre à nouveau et dès aujourd'hui, nous vous proposons de participer aux prochaines réjouissances.

Ainsi, la section jeunesse accueillera :

le 2 mars 2006 M. Philippe Brasseur qui proposera plusieurs activités autour du livre ;

le 29 avril 2006, M. Jean-Paul Henkes qui animera un atelier d'écriture sur le thème du loup.

Pour tout renseignement, contacter Mme Vuidar au 087.77.24.52

“ LE MAG ” EST SORTI

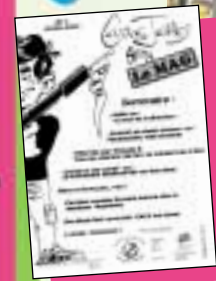
Le projet de publication du Centre Jeunes de Spa s'est concrétisé.

“ Le Mag ” est gratis. Il a été distribué en toutes boîtes sur la commune de Spa.

C'est une opportunité que les responsables du C.J. se donnent pour communiquer avec la population.

C'est l'occasion d'y faire des comptes rendus d'activités et d'y expliquer des projets pour intéresser les jeunes et leurs parents à venir à la rencontre des jeunes déjà membres.

Centre Jeunes de Spa
Rue de la Géronstère, 10
4900 - Spa
087.77.48.65
info@cjspa.be



Laura Serpe

VACANCES DE NOËL À PRAGUE, QUELLE IDÉE!

Depuis ce mercredi 4 janvier, nous sommes à Prague, la magnifique ville où vécut Kafka mais surtout connue pour son “ Printemps ” ...

Remontons un peu le temps pour savoir comment 8 personnes accompagnées de 4 animateurs ont débarqué en Tchéquie.

Comme chaque année, depuis 4 ans, le Service Prévention Jeunesse de la Ville de Spa (regroupant sous une même bannière le Plan de Prévention de Proximité, le Centre Jeunes et l'Éducateur de Rue) organise en début d'année, un voyage intergénérationnel à l'étranger, afin de découvrir une autre culture, de nouveaux us, une gastronomie différente, un artisanat local...

Tout commence donc ce mercredi 4 janvier 2006 par un rassemblement au Centre Jeunes pour partir en voiture à Zaventem.

Après environ 1h30 de vol puis un repas pris dans une petite brasserie typique du centre-ville, nous prenons le temps pour une balade digestive avant de rentrer à l'hôtel.

Jeudi, de bonne humeur grâce à une bonne nuit de sommeil et une météo clémente, nous nous mettons à arpenter la ville pour découvrir certains coins et recoins de Prague (le quartier juif, le pont Charles, l'Hôtel de Ville et son horloge astronomique...).

Vendredi, après un tour en bateau sur la Moldau à la découverte des plus beaux monuments, nous découvrons la vieille ville, ses remparts, son château, sa cathédrale... Au détour de ruelles escarpées si charmantes, nous avons visité “ le Musée du Jouet ”. Les vitrines nous rappellent notre enfance ou encore celle de nos parents ou grands-parents.

Ensuite, visite d'un marché de Noël typique. Superbe ! Après quoi, les jeunes découvrent les joies de jeux traditionnels tels que les palets, les jeux de quilles

Aujourd'hui, nous admirons “ la Maison Dansante ”, le musée national...



C'est sur un brin de mélancolie en pensant à notre dernière journée de demain que je vous laisse. Et oui notre séjour est déjà, quasi terminé... Que le temps passe vite en si bonne compagnie... Je vous donne, d'ores et déjà, rendez-vous très prochainement pour de nouvelles aventures.

En direct de Prague, pour le groupe, Emmanuel Barth (P.P.P.)



Jacques Vuidar

Jacques Vuidar

“ Opéra fantastique !! ”

La Fureur de lire c'est éveiller l'intérêt du public le plus large pour l'écriture, la lecture et le livre. Apprendre, comprendre, penser, rêver, communiquer, se développer au contact des mots...

Pour fêter dignement cet événement, les bibliothèques de Theux et de Spa, l'Espace Jeunesse de Theux, le Centre culturel de Theux et le Plan Prévention Jeunesse de Spa ainsi que le Centre Jeunes de Spa se sont associés pour vous présenter diverses activités.

Association que nous comptons reconduire pour la Fureur 2006 !

Qu'on se le dise !



PPP